

DANS L'OMBRE  
DE SA SŒUR  
LE DERNIER SECRET  
DE COLETTE

Ouvrage publié sous la direction de Capucine Ruat

[www.editionsphebus.fr](http://www.editionsphebus.fr)

© Phébus/Libella, Paris, 2022

ISBN : 978-2-7529-1292-3

FRANÇOISE CLOAREC

DANS L'OMBRE  
DE SA SŒUR

LE DERNIER SECRET  
DE COLETTE

PHÉBUS



## Une noce à Saint-Sauveur, Bourgogne

1884

*[...] je regardais ma sœur tremblante de faiblesse nerveuse, toute petite, accablée de faille et de tulle blanc, pâle et qui levait sa singulière figure mongole, défaillante, soumise au point que j'en eus honte, vers un inconnu...*

Colette, *Sido*

15 AVRIL 1884.

On chante, on mange, on boit, on fait bombance, on est là pour ça, on oublie les questionnements embarrassants. Violons, bal, ivresse des hommes, mélancolie des femmes.

Le repas n'en finit pas. Plus de quatre heures. Les plats se succèdent : entremets, viandes rouges, volailles.

La soirée avance, il est tard. L'émotion, l'alcool et la fatigue ont brisé les invités. Certains s'endorment la tête posée sur leurs bras, avachis sur les tables encombrées, au milieu d'assiettes délaissées, de bouteilles vides, de cendriers qui débordent.

Il n'y a plus de sucre dans les compotiers de verre, il ne reste que des miettes de la pièce montée. L'odeur des gens, des fleurs qui se fanent, des lampes à pétrole, tout se mélange et flotte dans la salle.

Les dames desserrent leurs habits de réjouissance, s'éventent avec les menus maintenant souillés.

« Dommage que la mariée ne sourie pas ! » chuchote une vieille tante à l'oreille de sa voisine.

La nouvelle épousée paraît pathétique, émouvante.

Peu importe aux habitants du village que l'inexpérimentée Juliette soit sacrifiée par cette union, ils ne se soucient pas de son avenir, ils sont juste soulagés de voir finalement la fille de Jules Robineau-Duclos casée. Ce qui compte, c'est que Juliette remplisse son rôle de femme, qu'elle s'ajuste à la société en convolant. Encore heureux qu'elle ait trouvé, murmure-t-on.

Juliette est seule, assise à la table du banquet, immobile. La tête penchée, entraînée par la masse de ses cheveux bruns, aucune expression ne transparaît sur son visage.

Elle a mal aux pieds et au cœur. Tout tourne.

Ce matin, la couronne de fleurs d'oranger et la robe d'un blanc immaculé attestaient de sa virginité et du soin mis par sa mère à l'habiller. Ce soir, elle est froissée, tachée de vin rouge, Juliette l'examine

sans se rappeler pourtant en avoir bu. On dirait du sang.

Quelque chose encore a lieu sans elle. Pour une fois, elle aurait pu être la reine de la journée, celle qu'on admire, qu'on envie. Elle aurait pu ouvrir une porte ensoleillée sur son destin, mais personne ne s'intéresse à elle.

Juliette porte un regard inquiet à l'homme qui est devenu son mari. Elle attend qu'il se manifeste. Lui, tient à peine debout en saluant les convives qui prennent congé. Les yeux mornes, des cernes, plombé par l'alcool, il entend vaguement les « Bonne nuit ! » accompagnés de clins d'œil appuyés.

Juliette le trouve beau avec sa barbe noire, même s'il lui fait un peu peur. Là, tout titubant, il a quand même perdu de sa dignité et de sa superbe.

Ce jour-là, Juliette et Gabrielle ont partagé la maison de la rue de l'Hospice pour la dernière fois.

Treize ans de différence. La petite, onze ans, observe la grande, vingt-deux ans. Gabrielle respire la vie, le plaisir. Mais ce soir, l'image de Juliette lui arrache le cœur. Elle sent déjà confusément qu'elle sera le contraire de sa sœur.

Bas blancs, souliers dorés, Gabrielle porte une robe rose pâle. Cheveux libres, ses boucles lumineuses coulent sur ses épaules, se déploient jusqu'aux reins. Quelle jolie fillette ! pensent les invités.

Que son aînée s'enferme tout le jour avec ses livres, ou qu'elle s'en aille vivre avec cet homme inconnu devenu son mari, cela fait peu de différence pour Gabri. Ce qui change, et c'est merveilleux pour elle, c'est que le départ de Juliette libère la grande chambre du premier étage.

Les deux frères se tiennent là aussi. Achille a égaré son chapeau. Beau comme un ange, épuisé, perdu, il cherche comment s'échapper. Léo, son cadet, s'est éloigné depuis longtemps, il flotte dans son monde.

À propos du marié, Léo décrète: « C'est un type qui sent le vermouth ! »

À l'origine du vermouth, il y a l'absinthe, ce breuvage qui, selon Hippocrate, possède des vertus aphrodisiaques.

Sidonie, leur mère à tous, soupire. Déconcertée, elle voit sa fille aînée séparée des autres. Tristement, elle s'interroge sur l'avenir. Sido se demande si c'est ça, l'histoire des femmes: la soumission. Elle revit son propre mariage, avec le père de Juliette, où elle avait été livrée par ses frères à un homme répugnant.

Après avoir profité du repas et ressassé sa guerre à ceux qui voulaient bien l'écouter, le Capitaine Colette, l'époux de Sido, s'abandonne au sommeil sur une chaise.

Achille et Léo avaient refusé de venir, mais, au dernier moment, dans un élan de solidarité pour



Juliette, ils ont accepté de participer et même d'organiser une cérémonie en musique.

Le piano Aucher, déménagé pour l'occasion, a accompagné l'harmonium.

Gabrielle Colette, évoquant Achille et Léo, se souvient :

*Ils jouèrent, je me le rappelle, comme des anges musiciens, et ensoleillèrent la messe villageoise, l'église sans richesse et sans clocher<sup>1</sup>.*

Achille ressent un tel malaise qu'il se sauve de la fête. Il saute le mur pour pénétrer dans le jardin de la maison maternelle et se mettre à l'abri. Tout est fermé. Il casse une vitre, entre et s'assoupit sur le rebord de la fenêtre. Sido, bouleversée, grelottante, le trouve comme cela en rentrant.

Son fils, doux, poétique, est parti loin de cet événement bruyant et puant.

La mère sait qu'il est l'unique sensé de la bande, lui qui refuse le crime légal qu'incarne le mariage à ses yeux. Elle dira :

*[...] c'est pour être seul, loin de ces gens en sueur, pour être endormi et caressé par le vent de la nuit qu'il avait brisé un carreau. Y eut-il jamais un enfant aussi sage<sup>2</sup> ?*

Sido s'en veut d'avoir remis sa fille aux mains d'un individu qu'elle connaît à peine et qui ne lui plaît pas.

Les lumières des épousailles s'éteignent enfin.

Ce soir, Juliette quitte sa mère, sa chambre. Elle va partager la même couche qu'un homme étranger qui a trop bu, trop parlé, et qui ne s'est pas occupé d'elle de la journée.

Avant de s'écrouler sur le lit conjugal, Charles a ignoré son épouse. Pas un baiser ni une parole affectueuse.

Il a quand même plié avec minutie son pantalon.

La jeune mariée éteint la lumière. Allongée sur le dos, les yeux ouverts, elle pleure. Une fois les épingles tombées, la masse ténébreuse de ses cheveux peignés avec soin par Sido le matin s'échappe sur l'oreiller blanc et s'emmêle. Lui ronfle, pue l'alcool.

Puis, tiré brièvement du sommeil, Charles se jette sur sa femme, lui écarte les cuisses et s'introduit en elle sans un mot.

Juliette étouffe un cri de douleur. Une image s'impose : Gabrielle courant dans les champs, riant d'avoir déjoué la surveillance de leur mère, si belle, si libre. Elle envie sa grâce.

Vite, Charles se rendort.

Au lendemain de la noce, Juliette se réveille abattue, emplie de désillusions dans cette demeure qu'elle ne connaît pas. Elle garde les yeux fixés sur le mur qui la sépare de sa maison d'enfance. Désormais épouse, loin de Sido, elle habite juste à côté de

la maison de sa mère, là où son regard l'a longtemps portée. La vue s'est inversée, elle contemple aujourd'hui ses anciennes fenêtres et son jardin.

Juliette est partie. Elle a disparu d'où elle avait une place. Sa présence était silencieuse, mais forte. Plus de retour possible rue de l'Hospice.



## La maison de Colette

Été 2021

*Mon bateau, à moi, ça a été une vieille maison de mon enfance, où des souvenirs sont embusqués dans tous les coins et vous sautent à la figure quand on passe. Et je me disais toujours que si ma sœur qui est plus riche venait à l'acheter, je tuerais ma sœur ou je brûlerais la maison.*

Colette, lettre à José Maria Sert,  
13 octobre 1900

DANS LA SCÈNE DU MARIAGE, nous retrouvons tous les personnages qui seront présents dans ce livre. Une mère, un père, deux fils, deux filles. Il manque Jules Robineau-Duclos, le père de Juliette, mort depuis des années.

Ils vivent ensemble à Saint-Sauveur-en-Puisaye, rue de l'Hospice, dans la demeure qui deviendra la « Maison de Colette ». Cette vaste bâtisse a un rôle essentiel dans la biographie de ses occupants. Le lieu a été le témoin de la vie d'une famille peu banale et

de la genèse d'une grande écrivaine. La propriété montre deux visages, l'un tourné vers la rue, l'autre vers les jardins fleuris et arborés. La façade principale possède un double perron chargé d'une rambarde en fer forgé ouvragé. On y lit les lettres R. D. Ces initiales marquent l'appartenance ancienne du bâtiment et la présence de Jules Robineau-Duclos. C'est bien le père de Juliette qui est né là.

À Saint-Sauveur, sur les traces de Juliette Robineau-Duclos, je me mêle à une visite de la Maison de Colette qui débute. Le tour commence par le « jardin-d'en-face » acheté pour éviter un vis-à-vis. Nous traversons la chaussée et la porte cochère pour accéder aux dépendances en contrebas. La cour rassemble le poulailler, l'écurie, l'étable, le hangar, la buanderie, la laiterie.

Par le vestibule, le groupe entre dans une salle à manger peu éclairée. Les couverts dressés semblent attendre les six membres du foyer : Juliette, l'aînée de la fratrie, Achille, le premier garçon, Léo, le second, et Gabrielle, la petite dernière, qui deviendra la grande écrivaine « Colette ». Sido est la mère des quatre, son second mari, le Capitaine, le père des plus jeunes.

Le village borde leur tribu recomposée à une époque où cela se fait peu. Les femmes doivent assumer leur veuvage, seules. Dans cette maison, les visiteurs frôlent la vie des Colette, leurs fantômes.

Treize pièces, avec les greniers, les communs et la cave. Cette demeure a abrité un ivrogne par moments délirant et souvent violent, un amputé d'une jambe, des enfants singuliers. Et au centre, Sido. Elle les lie tous.

Nous passons du salon à la chambre des parents, avec ses deux grands lits séparés. De là, après quelques marches, nous aboutissons à la « tanière enfantine » de Gabrielle, austère et triste, au plafond bas et muni de grosses poutres. De froides tomettes rouges s'étendent sur le sol sans tapis. Pas de cheminée non plus. Seule une bassinoire réchauffait les draps.

Du rez-de-chaussée, nous montons pour découvrir l'étage, il comporte trois pièces. Je n'en retiens qu'une.

« Ici, dit le guide, c'est la chambre de Juliette. C'était une petite fille ingrate. Voici une photo d'elle, sur la commode. »

L'assemblée se penche vers le sous-verre et approuve : oui, indéniablement elle est disgracieuse...

Immédiatement, je veux la tirer de là.

J'ignore encore tout d'elle mais je sens que cela ne durera pas. Pour l'instant, c'est mon corps qui se tend. Il vibre.

Je connais cette émotion, ce besoin de mettre en lumière ceux dont on ne parle pas, les disparus, les moches, les fous, ceux qui sont cachés ou à côté.

Je veux transmettre l'intérêt que suscite en moi le portrait de Juliette.

Tout à coup, les visiteurs basculent dans le versant obscur de la souriante narration qu'ils suivaient jusqu'ici. Avant d'ouvrir la porte de cette chambre, ils étaient sous le charme du lieu, enchantés d'avoir entendu le récit des années de douceur entre Colette et sa mère. Ils avaient admiré le bureau-bibliothèque attendant, ri avec les anecdotes du Capitaine.

Juliette, par sa présence, casse l'ambiance. Elle brise la belle image de la famille heureuse dans la maison du bonheur. Avec son père physiquement attaché à elle, Juliette renvoie à une période détestable.

Le groupe se tient dans une vraie chambre de jeune fille, loin des parents. Une agréable pièce claire, calme et bien rangée. Deux fenêtres s'ouvrent sur le jardin-d'en-face. On y admire le papier peint, le mieux conservé de toute la maison. Il répète les mêmes motifs, *étoilé de bleuets sur fond blanc-gris*<sup>3</sup>, et on s'extasie sur la cheminée de marbre rose, sur le lit en fonte ouvragé orné de petites fleurs.

Seule la photo fait tache.

Nous contemplons tous attentivement Juliette dans son cadre. Elle ne sourit pas.

Pourquoi sourirait-elle ?

La première chose que l'on remarque, ce sont des



cheveux. Abondants, presque crépus. Un front haut et large, d'épais sourcils très dessinés, broussailleux et arqués protègent un regard fixe, un peu ailleurs. Sur le visage comme une attente abstraite, ni colère ni passion.

Cette énigmatique petite fille d'environ dix ans, sage et triste, ignore ceux qui passent. Bras gauche appuyé sur un meuble, crinière noire domestiquée, relevée, robe claire bien lissée, bottines, la pose apprêtée ne cache pas une certaine disproportion.

Je ne l'oublierai plus. Son sérieux, son inquiétude palpable m'arrêtent longtemps, me serrent le cœur.

Juliette va mal, je le vois.

L'image en noir et blanc est celle que l'on trouve habituellement dans les livres sur la vie de Colette lorsque parfois – rarement – il est question de sa demi-sœur. Le portrait n'impose rien, ne dicte rien, mais sa force soulève de nombreuses interrogations.

La mélancolie profonde dégagée par Juliette trouble et fait naître l'envie de savoir ce que l'on ne nous dit pas, l'envie d'aller regarder derrière l'évidence. Le public ne connaît que Colette, qui s'est beaucoup livrée, entre autres sur sa belle enfance.

La fillette brune dérange avec son visage rectangulaire au menton pointu, sa bouche sérieuse et sévère aux commissures tombantes. Dans la famille, elle incarne la tragédie. Elle ne ressemble à personne,

sauf peut-être à son grand-père maternel, sûrement à son père. Juliette représente celle que l'on veut oublier dans une unanimité surprenante, mais sans qui rien n'existerait dans cette demeure.

Dans la Maison de Colette, le personnage rebute ceux qui sont venus là pour Gabrielle.

Je néglige les mots du guide pour me laisser traverser par les sensations.

Regarder Juliette me touche. Elle me fait mal. Je suis comme aimantée. S'approcher d'elle, c'est rencontrer une ombre. Elle paraît enfermée avec l'injustice de sa naissance. Retenue par une tragédie familiale qui se dérobe à elle, elle qui aurait dû porter les espoirs de sa mère, réparer les années sinistres du premier mariage de Sido.

La photo ancienne la fixe dans l'immortalité. En ce décor, pour toujours. Cela reste « la chambre de Juliette », c'est évident. Elle y est recluse.

Elle y a seulement lu et brodé. Et pourtant, je sens combien cette façon d'être au monde influe sur les habitants de la maison, elle préserve les autres de trop de folie.

Juliette est là. Les murs ne protègent plus que des meubles, mais elle est chez elle et aspire à ce que cela se sache. Il faut le dire et l'aider à sortir de son cadre.

Il apparaît tout de suite difficile de faire revenir dans le passé familial celle qui en a été écartée, reléguée dans l'ombre.

Juliette, l'héritière, la renégate, la mauvaise sœur, dans un effacement d'elle-même a du mal à exister aux yeux de ses semblables et aux siens.

Pourtant, elle existe déjà pour moi.



## Ivre

*S'il recommençait à boire, il retomberait et finirait par y laisser sa peau. Oui, ça dépendait uniquement de lui.*

*Zola, L'Assommoir*

JE LAISSE PARTIR le groupe, je reste avec Juliette.

Assise bien droite sur son fauteuil, elle est là, indifférente à ce qu'elle entend à chaque visite. Je la vois ; une robe noire cache un corps que j'imagine un peu lourd. Sa peau blanche est préservée du soleil, ses mains tiennent un livre.

Avec une intensité étrange, cette part d'enfance irréductible, elle la présente, brute, sans la dévoiler, silencieuse. Elle la porte sans rien en dire. Elle se consume, certaine que rien ne pourra lui rendre justice.

Le malheur de Juliette Robineau-Duclos est d'être née là. C'est aussi sa force.

Je contemple trop longtemps, trop profondément, la photo, elle force mon émotion. J'aimerais révéler

ce qui ne s'exprime pas sur elle, pénétrer sa face cachée.

La jeune femme, une mémoire enfouie dans la chair, dans le sang, s'est retirée, mais demeure à cette place, avec son ascendance ancrée. Elle affirme qu'il s'agit bien de sa chambre, à elle, et elle ne se perdra pas dans l'oubli tant que son portrait se maintiendra sur la commode.

Je m'approche, j'écoute mieux. Une puissante sollicitation intérieure demande à être entendue. Il faut l'écrire, l'élaborer. Mon vécu me le permet.

Juliette m'offre une scène de sa petite enfance qu'elle avait chassée de ses pensées.

Elle revoit son père.

Cela se passe dans le salon en bas. Jules veut s'emparer de Sidonie qui se dérobe.

L'homme ne tient pas sur ses jambes, il pue, Sidonie le repousse avec force, il tombe. Furieux, avec difficulté, il se relève, se jette sur sa femme, frappe au hasard, cogne dans le vide. L'haleine vineuse, il est aveuglé, enragé. Il s'écroule.

Sidonie n'a pas peur, tout ce qui compte pour elle est de protéger son enfant. Elle s'émeut de voir Jules si misérable. Elle le prend en pitié, tente de le calmer. Des larmes baignent les joues de Sido.

En entendant sa mère pleurer, la petite Juliette se met à hurler, ce qui exaspère son père. Le visage

blêmi par la colère, le corps alourdi par l'alcool, comme frappé par un accès de démence, Jules s'avance vers sa fille.

Sidonie effrayée saisit le bébé dans ses bras, le serre follement.

Jules n'en a pas fini, il veut montrer à sa femme et à Juliette qu'il est le chef de famille, que c'est lui qui commande. Elles doivent lui obéir, personne ne peut se moquer de lui.

Sidonie comprend qu'il n'y a rien à faire, alors elle fuit. Elle court s'abriter chez la voisine, son amie. Sans force, Jules reste dans sa maison à cuver, à vomir.

Le lendemain, Sidonie revient avec Juliette, que peut-elle faire d'autre ?

L'ébriété à peine partie, l'haleine empestée, d'un œil glauque, il les regardera en se demandant ce qu'il s'est passé. On sait que l'ivrogne recommencera.

Dans l'ombre de son père, pendant les premières années de sa vie, Juliette découvre le monde.

Sidonie tente de protéger au mieux son enfant, mais les crises de Jules se répètent et s'amplifient. Cris, portes qui claquent et hurlements réveilleront toutes les nuits la petite en sursaut. Très tôt, Juliette se résignera à vivre ces scènes. Les yeux grands ouverts. Immobile, grave, elle apprendra à s'absenter d'elle-même. Elle ne pleurera plus.





## Le Sauvage de Saint-Sauveur

*Le Sauvage la vit, un jour qu'elle était venue, de Belgique en France, passer quelques semaines d'été chez sa nourrice paysanne, et qu'il visitait à cheval ses terres voisines. Accoutumé à ses servantes sitôt quittées que conquises, il rêva de cette jeune fille désinvolte, qui l'avait regardé sans baisser les yeux et sans lui sourire.*

Colette, *La Maison de Claudine*

Pour tenter de comprendre qui est Juliette, il faut regarder vers ses deux parents, Jules et Sidonie.

C'est sur le père de Juliette que repose l'histoire de la Maison de Colette.

Jules Robineau-Duclos, né à Saint-Sauveur en 1814, haute figure de la région et riche propriétaire depuis plusieurs générations, est un enfant du pays.

Figure incontournable du village, il lui est impossible de passer incognito dans les rues.

Ici, on voyage peu. Les habitants se connaissent,

travaillent entre eux, rien ne leur échappe. C'est un lieu où le regard des autres est constant, où l'on se régale des confidences, des mauvaises langues. Tout est interprété : un volet qui claque, une nouvelle robe, une ébauche de cri. Les sujets les plus intéressants sont bien sûr l'argent, les mariages, l'adultère, les naissances, le sexe. Et les violences.

Tout le monde surveille tout le monde, tout transpire, tout se sent. Comme partout, on s'y épouse, on y fait des enfants, légitimes ou pas, on accompagne les proches au cimetière, on est entre soi.

Un soir de janvier 1857, les esprits s'échauffent. L'actualité n'a pas été aussi épicée depuis longtemps.

Habituellement, les beuveries répétées de Jules Robineau-Duclos meublent les conversations. On le sait, il aime l'eau-de-vie et les servantes. On rit en comptant celles qu'il prend pour maîtresses, ces filles de la campagne qui ont besoin de travailler. C'est toujours tristement la même rengaine.

Ce jour-là, c'est la stupéfaction : on apprend qu'il vient de se marier en Belgique.

Voilà une nouvelle qui intéresse vivement le juge Crançon. Installé sur la place du marché, un peu en hauteur, rien ne lui échappe. Il collecte facilement bavardages et potins.

À l'époque, sous la monarchie de Juillet, puis sous le Second Empire, il entre dans les attributions des

juges de paix de renseigner l'autorité supérieure à intervalles réguliers sur les familles, les alliances et les mœurs<sup>4</sup>. C'est une juridiction de proximité : on élit un juge de paix par canton. Cette fonction ne nécessite ni diplôme ni qualification particulière.

Crançon, vite dérangé par ce qu'il voit, ou ce qu'il imagine voir, se chargera quelques années plus tard de rédiger un rapport de moralité, qui, entre autres, dresse un sacré portrait de Jules.

*Monsieur Robinot était un homme d'une probité exquise, laid à faire peur et à peu près idiot... La passion de l'ivrognerie, à laquelle M. Robinot se laissait aller de plus en plus, amena chez lui un abrutissement complet. Il ne se couchait plus. Du matin au soir, il restait assis et engourdi auprès d'une table sur laquelle il y avait toujours une bouteille d'eau-de-vie qu'on remplissait au fur et à mesure qu'il la vidait<sup>5</sup>.*

Il faut l'admettre, celui qu'on surnomme « Le Sauvage » ou « La Bête » n'est pas un modèle de beauté. Il possède une pilosité débordante, une bouche aux incisives de cannibale, un visage simiesque, grossier, qui répugne. Riche de bois, de terres, de fermes, le physique de Jules n'est pas la question.

Il n'y a pas de photos de lui. S'il en a existé, personne n'a envisagé de les conserver. C'est grâce à des témoignages et des descriptions que nous avons une idée de son apparence.

Le juge, encore et toujours dans l'inimitié :

*À l'âge de seize ans, Jules Robineau avait consenti à se faire arracher quatorze dents dans la même journée, parce qu'il avait un râtelier double. Comme il n'a que trop de similitudes avec une bête sauvage, il eut le bon esprit de vouloir la diminuer en se privant de cette ressemblance de nature<sup>6</sup>.*

Les Robineau appartiennent à une grande famille de la région, ils possèdent plusieurs domaines. Colette parlera de gentilshommes verriers. Nous retrouvons la trace d'un sixième aïeul de Jules, mort en 1648 et déjà mentionné comme propriétaire. Parmi leurs ancêtres se trouvent des notables : procureurs, avocats, juges, chirurgiens, médecins, savants, marchands de bois. Le père de Jules, Edme Robineau, aura avec sa femme cinq enfants. Seuls Jules, né en février 1814, et, six ans plus tard, sa sœur Louise atteindront l'âge adulte.

Jules commence des études chez les Pères à Fontenay-aux-Roses, dans le département aujourd'hui nommé les Hauts-de-Seine, mais Edme le rappelle à Saint-Sauveur. Jules a seize ans, sa mère devient folle. Edme, bouleversé, en a besoin près de lui. La vie du jeune homme bascule à cet âge.

La démence de la mère s'aggrave au point que sa famille se voit obligée de l'interner dans un asile d'aliénés à Paris. Elle s'y éteindra sept ans plus tard,

le 22 janvier 1836. Comme son frère, qui décédera aussi dans un établissement psychiatrique. Les antécédents de Jules pèsent et pèseront.



## Une « interdiction »

1856

*Aux armes citoyens, marchons avec les demoiselles, la bouteille à la main.*

Interrogatoire de Jules Robineau-Duclos  
au tribunal d'Auxerre<sup>7</sup>

EDME ROBINEAU-DUCLOS, veuf et malade à l'époque, était inquiet de voir son fils mener une vie de débauche et boire plus que de raison à seulement vingt-deux ans. Il décida d'émanciper Louise, la sœur de Jules qui avait seize ans, et nomma un curateur pour la protéger de son frère et pour préserver ses biens. Il opta pour un cousin, Charles Givry, propriétaire à Varzy dans la Nièvre. Edme mourut quelques mois plus tard, le 13 novembre 1836.

Jules et Louise se retrouvèrent orphelins et riches.

Charles Givry, au lieu de demander le partage du patrimoine, choisit de marier Louise à son propre fils,

convaincu que Jules succomberait rapidement à ses excès et que Louise hériterait de tout.

C'était sans compter sur la grande famille Robineau, composée de plusieurs branches qui se distinguent les unes des autres en accolant un deuxième nom au patronyme.

Les Robineau n'ont aucune sympathie pour les Givry. Des cousins de Jules s'insurgent : ils veulent sauvegarder l'honneur de la lignée et empêcher tous les capitaux de partir chez les Givry. Ils s'unissent progressivement afin de faire obstacle à leurs manigances et parviennent à faire cesser l'indivision instaurée par Charles Givry.

De ce fait, les biens sont estimés et partagés. C'est un patrimoine important<sup>8</sup>. À Louise reviennent des domaines, des prés, des terres, des fermes, des meubles. Jules, lui, reçoit entre 300 000 et 400 000 francs en bois, terres, prés, cheptel affermé. Mais aussi six arpents de vigne qui produisent cinq mille litres de vin et d'eau-de-vie par an. Il faut ajouter la ferme de « La Guillemette » à Mézilles, ainsi que des biens épars et la maison de la rue de l'Hospice, celle qui deviendra « La Maison de Colette ». Son patrimoine est estimé à 500 000 francs or.

Givry et son fils observent, au fil des années, la gestion financière hasardeuse de leur cousin Jules, et redoutent qu'il ne dilapide tout. Furieux, ils se



déterminent à formuler une « demande en interdiction » destinée à placer Jules sous tutelle. Ils considèrent que le frère de Louise, fou comme sa mère, doit être suppléé dans l'exercice de ses droits par un tuteur qui agira pour lui. Le mieux serait l'asile, déclarent-ils.

« L'interdiction » résulte d'une décision par laquelle un tribunal civil, après avoir constaté l'aliénation mentale d'une personne, lui retire sa capacité civile et prononce la mise en tutelle de ses soins et de ses biens. Elle ne peut être exigée que pour des états psychiques graves et inhabituels<sup>9</sup>. Il faut donc une procédure.

En 1856, voyant approcher la date des audiences, les cousins Robineau s'affolent. À juste titre.

Avec bien des difficultés, ils obtiennent de Jules une abstinence relative et passagère pour le jour où il ira se présenter devant le juge. Jules s'engage à bien se comporter et à ne pas boire d'eau-de-vie.

Avant le procès, les Robineau ont prévenu et menacé ceux qui pourraient trop et mal parler :

« Et toi Marie Miton, tu n'as qu'à dire que dans la position où tu te trouves, tu n'as rien à dire contre ton maître. »

« Et toi, Lucien, si tu veux conserver ta place, il faudra en faire autant. »

Les séances se tiennent au tribunal civil d'Auxerre du 12 au 14 juin 1856.

Vingt-huit témoins défilent devant la barre. Des domestiques, des employés, des notables, des médecins, le maire de Saint-Sauveur, tous se succèdent pendant deux jours. Certains sont intimidés, d'autres sûrs d'eux.

Le premier à intervenir a soigné Jules de crises dues en partie à l'abus d'alcool. Il décrit ses manies, la crainte qu'il a d'être empoisonné, le refus des médicaments. Il affirme avoir toujours considéré Jules Robineau-Duclos comme un grand enfant, peu causant, sans beaucoup d'intelligence.

Le deuxième témoin est juge de paix à Saint-Sauveur. Il mentionne des « fureurs ». L'homme rapporte que Jules passe souvent la nuit à boire ou à se promener dans les rues, qu'il se couche tout habillé et reste des mois sans changer de linge. Qu'il a voulu tuer son garde, a saisi sa servante et l'a jetée contre la muraille. La pauvre femme était demeurée sans connaissance un certain temps.

Il continue, exaspéré :

« J'avais demandé qu'on l'enferme, mais le docteur Carreau de Saint-Fargeau s'en est mêlé. Il a défendu Jules, a nié les faits, a affirmé qu'il n'était pas fou. Il a décidé qu'il n'y avait pas de danger pour la société. Pour lui, l'accusé, il est seulement mal entouré. »

Tous les présents remarquent l'état d'ébriété quasi permanent de Robineau-Duclos.

On évoque les coups de feu tirés entre 11 heures

et minuit sur ses servantes. Elles avaient eu le tort de refuser de lui gratter les jambes et s'étaient sauvées.

On en entend de toutes sortes qui font frémir sur le futur père de Juliette.

« Parlez-nous de Jules Robineau-Duclos », demande le juge à une fermière embarrassée d'être là.

Elle tarde à répondre, le magistrat exaspéré l'incite à poursuivre.

« Il s'est mis quelquefois dans le vin », admet-elle.

Elle remarque, les joues incendiées, pour l'excuser : « Comme tous les hommes. »

Elle reconnaît qu'il a toujours bien payé, mais en ribote, si on le contrarie, c'est vrai, il se fâche.

Jules déteste la solitude, il a peur dans le noir, fait savoir un témoin en triturant sa casquette. Après avoir bu et dormi avec lui « pour ne pas le désobliger », l'individu, mal à l'aise, avoue avoir tremblé toute la nuit.

Les accusateurs ne se gênent pas pour colporter des ragots et calomnier.

Des domestiques souvent très jeunes, impressionnées par le juge, se plaignent de son ivresse, du fait qu'il les course avec un fusil et de la difficulté à recevoir leurs gages. Personne ne s'étonne qu'elles ne restent jamais très longtemps chez cet employeur.

Un journalier prédit que si Jules ne se soigne pas, il ne tardera pas à se retrouver là où est allé son oncle. C'est-à-dire, comme sa mère, dans un asile de fous.

Malgré les témoignages accablants, les cousins continuent à le défendre.

Dans un sens, l'affaire est bien désagréable et on estime que M. Givry ne devrait pas diriger une pareille action contre un parent. De l'autre, on rétorque que ce serait un service à lui rendre que de tirer Jules de l'état d'abrutissement dans lequel il se complaît.

Certains le plaignent, comme le châtelain de Saint-Sauveur qui ne manifeste pas de sentiments hostiles à son égard.

On déclare que Robineau-Duclos gère bien ses domaines et, même s'il a la réputation d'être un homme négligent, on ne dit pas que cela le conduise à la ruine. Le fermier de la Guillemette, une des exploitations dont il a hérité, soutient s'entendre parfaitement avec son patron. Le maire estime que ses propriétés sont très bien tenues.

Les clans Givry et Robineau s'affrontent pendant deux jours.

Le juge note la confusion de Jules, ses difficultés à raisonner, le peu de réactivité et de consistance de sa pensée. Il consigne que, dans plusieurs de ses réponses, M. Robineau-Duclos a hésité. Dans l'ensemble, sa parole a été embarrassée et son intelligence a paru très lente. Son attitude et sa physionomie

fatiguée annoncent une vieillesse précoce malgré son âge, il a à peine quarante-deux ans.

Mais les témoins de Jules, médecins, juges, maire, sont considérés comme sérieux ; ceux des Givry sont principalement des domestiques.

La tutelle est rejetée, Givry debouté.

Jules garde sa liberté. C'est un homme résistant malgré ses excès, on l'estime capable de continuer à administrer ses biens lui-même.

Vu l'état déplorable de Jules, il est difficile d'imaginer qu'il sera en mesure de se marier et que Juliette naîtra quatre ans après.

Je dois évoquer cet épisode, indispensable pour comprendre Juliette et pourquoi pas l'aimer. Jules n'a pas que des défauts : il s'intéresse aux animaux et à la nature ; s'il est capable du pire, il peut dévoiler d'autres facettes de sa personnalité. C'est un homme serviable et, malgré tout, autour de lui des gens l'apprécient. Colette écrira qu'il était comme le seigneur de Saint-Sauveur. En tout cas, il reste un riche propriétaire terrien, craint, mais pas détesté.



## Portraits des fiancés

*On parle beaucoup de marier cette demoiselle avec Jules Robineau, quelle horreur !*

Journal de Marie-Louise Lacour,  
18 novembre 1856

QUE SAURA JULIETTE, l'enfant de ce couple, du naufrage d'où elle vient ?

Sido lui taira sans doute les épreuves traversées.

Les cousins Robineau, conscients de la fragilité de leur réussite, craignent que les débordements de Jules ne reprennent. Le jugement pourrait être remis en question. Ils sont certains que, si Jules venait à mourir, les Givry se débrouilleraient pour arriver à leurs fins et s'emparer de la succession.

Après de longs conciliabules, ils s'accordent sur l'idée de le marier. Une compagne pourrait peut-être calmer ses égarements. Ils savent que, en 1843, Jules

a eu un fils avec sa femme de chambre. Antonin n'a pas été légalement reconnu. Jules proclame haut et fort qu'il en fera son héritier. Il n'en est pas question pour la famille Robineau. Jules doit s'unir à quelqu'un d'honorable. On n'épouse pas sa bonne. Il lui faut des enfants légitimes. De toute façon, le mariage n'a rien à voir avec l'amour.

Les cousins tranchent et concluent : ils aideront Jules à devenir respectable au plus vite en le mariant et mettront ainsi définitivement les Givry en échec.

Trouver dans la région une demoiselle de bon rang se révèle inconcevable. Ici, on connaît trop bien Jules<sup>10</sup>. On sait aussi les tensions aiguës qui déchirent les Robineau.

Le juge de paix Crançon, à sa façon, nous éclaire encore :

*Par hasard une jeune fille qui avait été nourrie à Mézilles, dont les parents habitaient la Belgique et n'avaient pas même payé autrefois, je crois, les mois de nourrice, vint voir les gens qui l'avaient élevée. M. Bourgoïn, qui était de Mézilles, jeta ses vues sur elle et la reçut chez lui et quelques mois après elle épousait en Belgique M. Robinot après que ses frères eurent discuté pendant huit jours les clauses de son contrat de mariage<sup>11</sup>.*

Effectivement, lors d'un séjour dans la Puisaye, Adèle Eugénie Sidonie Landoy<sup>12</sup> fait la connaissance de cousins de Jules Robineau-Duclos. Tout de suite,



ceux-ci constatent qu'elle représente la femme parfaite pour Jules. Qui plus est, ils ont eu vent de la notoriété des frères de Sidonie. Elle habite avec eux en Belgique, mais a conservé des liens avec la Puisaye. Elle revient visiter ses parents nourriciers tous les ans. Elle y est invitée dans les meilleures familles, comme chez Marie-Louise Lacour, grande bourgeoise de Saint-Fargeau, à dix kilomètres de Mézilles<sup>13</sup>.

Comme Sidonie vit en Belgique depuis ses neuf ans, elle ignore les bavardages de Saint-Sauveur.

La liste des biens de Jules Robineau-Duclos apparaît longue et séduisante. Il possède plus d'une dizaine de propriétés. Entre autres, il vient régulièrement à La Guillemette, près de Mézilles.

Juliette n'aura pas la curiosité de remonter le passé. La rencontre de ses parents, leur mariage, leur histoire avant sa naissance, reste abstraite. Elle a suffisamment à porter avec ce qu'elle en sait.

Les cousins, le châtelain et l'honorable docteur Lachassagne<sup>14</sup> de Saint-Fargeau se mobilisent autour de l'idée d'une alliance. On discute, on intrigue, et bien sûr on se fiche de l'avis des intéressés. Surtout, on fait fi de l'état de santé de Jules, de son alcoolisme et de ce que cela implique pour sa future femme et pour d'éventuels enfants.

Pas besoin d'approuver son physique, il est riche.

Enfin, une demande de mariage est adressée aux frères Landoy.

À l'annonce du projet, Marie-Louise Lacour s'exclame : « quelle horreur ! »

## Adèle Eugénie Sidonie Landoy

*Je n'ai jamais désiré avoir des enfants, mais n'éprouvais pas de colère contre l'état de grossesse.*

Sido, lettre à Colette, 8 septembre 1905

LORSQU'ELLE ARRIVE À MÉZILLES en 1836, Sidonie est encore un bébé.

Colette dit que son père, Henri-Marie Landoy, était un métis quarteron. Un de ses ancêtres se serait installé aux Antilles et aurait eu un enfant d'une femme noire. Jeune militaire, cantonné à Versailles, il rencontre Sophie Châtenay, une jolie femme aux cheveux blonds. Très vite elle est enceinte. Ils se marient donc. Ils ont vingt-trois ans tous les deux. Malheureusement, leur premier nouveau-né meurt. Le couple en aura sept; seulement quatre survivront.

En 1835, deux mois après la naissance à Paris de Sidonie, sa mère périt d'une fièvre puerpérale.

Sidonie n'aura pas le temps de l'appeler *maman*.